



Laboratoire  
de sociologie  
juridique



ICP  
Institut de criminologie  
et de droit pénal de Paris

# Journée à la mémoire des juges Falcone et Borsellino

**Mercredi 23 mars 2022**

**Salle des Conseils**

**13h30**

**12, place du Panthéon**

**75005 Paris**

*— 30 ans après —*

*« Le lâche meurt plusieurs fois par jour, l'homme courageux ne meurt qu'une seule fois »*

## **Journée à la mémoire des juges Falcone et Borsellino**

**13h30** — *Accueil des participants*

**13h45** — *Propos introductifs* par M. Stéphane Braconnier, Président de l'Université Paris-Panthéon-Assas

### **Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, les hommes**

sous la présidence de M. Thomas Genicon, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

**14h00** — *Évocation du juge Falcone et de son combat*, par Mme le Professeur Maria Falcone, Présidente de la Fondation Falcone

**14h30** — *Questions*

**14h45** — *Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, héros des temps modernes* par M. Thomas Genicon, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

**15h05** — *Le courage judiciaire face à la mafia. Perspectives sociojuridiques*, par Mme Diana Villegas, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas

**15h25** — *Questions et pause*

### **Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, leur œuvre**

sous la présidence de M. Edouard Verny, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

**16h00** — *La lutte contre la criminalité organisée*

- *Le point de vue du magistrat italien* par M. Giovanni Melillo, Procureur de la République italienne près le Tribunal de Naples
- *Le point de vue du magistrat français* par M. Pascal Gand, Vice-Président du Tribunal judiciaire de Marseille, Juridiction Interrégionale Spécialisée – Criminalité Organisée

**17h15** — *Questions*

**17h30** — *Le droit pénal face au phénomène mafieux*

- *Le point de vue italien* par M. Luca Lupária, Professeur à l'Université Roma Tre
- *Le point de vue français* par Mme Raphaële Parizot, Professeur à l'Université Paris Nanterre

**18h30** — *Questions et clôture*

L'année 2022 marque la trentième année de l'assassinat du juge Giovanni Falcone, le 23 mai 1992, puis, deux mois plus tard, du juge Paolo Borsellino, le 19 juillet 1992 par *Cosa Nostra*.

Depuis leur tragique disparition, le combat que ces deux juges d'exception avaient mené en Sicile dans les années 1980 contre la mafia n'a cessé d'être une source d'inspiration civique et de nourrir la détermination de ceux qui poursuivent leur œuvre.

Les juges Falcone et Borsellino sont à l'origine d'une rupture, d'une révolution véritable, d'abord des esprits, pour faire reculer la fatalité mafieuse et ensuite, des méthodes d'investigation pour adapter l'instrument pénal à cet adversaire si particulier qu'est la mafia. Un mouvement fut lancé, au prix de leur vie.

« Héros des temps modernes » est-il souvent dit des juges Falcone et Borsellino. Il est rare que la société civile use d'un tel terme à l'égard du juriste et c'est là la preuve que le combat pour la justice peut engager ce dernier — et plus précisément le juge, en l'occurrence — dans tout son être, jusqu'à l'ultime sacrifice.

Figures exemplaires du juriste dans la cité, d'une part, et initiateurs de nouvelles méthodes pénales, d'autre part, il est donc naturel de porter un double regard sur les juges Falcone et Borsellino, ainsi que sur leur œuvre : celui de la sociologie du droit, puis celui du droit pénal et de la procédure pénale.

Aussi le Laboratoire de sociologie juridique et l'Institut de criminologie et de droit pénal de l'Université Paris-Panthéon-Assas se sont-ils associés pour saluer la mémoire des deux juges antimafias et organiser conjointement une journée réunissant en leur honneur des universitaires, des magistrats et de grands acteurs de la lutte antimafia. Car il importe de raviver la flamme d'un souvenir si moderne dans ses enseignements et de continuer d'offrir en modèle ces combattants inlassables pour la justice et la liberté.

**Comité scientifique :** Thomas Genicon, Dominique Fenouillet, Edouard Verny  
**Organisation administrative :** Nathalie Ceriani



**Laboratoire  
de sociologie  
juridique**



**ICP**

Institut de criminologie  
et de droit pénal de Paris



**Renseignements pratiques**

**Lieu :**

Université Paris-Panthéon-Assas  
12, Place du Panthéon, 75005 PARIS  
Salle des Conseils – 2<sup>ème</sup> étage

**RER :** Luxembourg

**Parking public :** Soufflot

**Renseignements et inscription** auprès de Nathalie CERIANI : [nathalie.ceriani@u-paris2.fr](mailto:nathalie.ceriani@u-paris2.fr)